L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 16 DECEMBRE 1887.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 17 déc.
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 24 déc.
LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 31 déc.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)............$80 et $100
Deuxième classe............$60.
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur ce qui comprend vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt.,
61 rue Carondelet.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 21 décembre à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer
HUDSON,
Capt. Freeman.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0
Passage—Cabine............$40
Entrepont............20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41
4mai—1an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 15 octobre 1887, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit:
Les MARDIS à l'arrivée du train de midi.
Les JEUDIS à l'arrivée du train de midi.
Les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville les lundis à 6 A. M.
Old Landing les mercredis à 7 A. M.
Old Landing les vendredis à 7 A. M.
Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.
Prix............$1 00.
Excursion............
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod
W. G. COYLE, Agent,
18 oct. No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

Voyage le plus rapide qui se puisse faire de la Nlle Orléans à Washington et New-York.

Elégants wagons Mann-Boudoir et wagons restaurants.

La ligne la plus courte et la plus rapide jusqu'à Meridian, St-Louis, Birmingham, Chattanooga, Cincinnati et toutes les autres localités dans le Nord et dans l'Est.

25 1|2 heures seulement de la Nlle Orléans à Cincinnati; 27 heures seulement, jusqu'à St. Louis.

POUR LE NORD.

		No 2 Limited.	No 6 Local.
Dép.	Nlle Orléans	5:00 p. m.	8:00 a. m.
Arr.	Meridian	10:20 p. m.	3:30 p. m.
Arr.	St. Louis	8:00 p. m.	
Arr.	Tuscaloosa	10:40 a. m.	8:12 a. m.
Arr.	Birmingham	3:20 a. m.	10:40 a. m.
Arr.	Attalla	5:25 a. m.	1:25 p. m.
Arr.	Chattanooga	8:30 a. m.	6:00 p. m.
Arr.	Junction City	2:50 p. m.	2:23 a. m.
Dép.	Lexington	4:15 p. m.	3:43 a. m.
Arr.	Cincinnati	6:40 p. m.	6:40 a. m.

POUR LE SUD.

		No 1 Limited.	No 5 Local.
Dép.	Cincinnati	7:55 a. m.	9:00 p. m.
Dép.	Lexington	10:15 a. m.	11:59 p. m.
Dép.	Junction City	11:25 a. m.	1:20 a. m.
Dép.	Chattanooga	6:00 p. m.	9:15 a. m.
Dép.	Attalla	9:09 p. m.	1:25 p. m.
Dép.	Birmingham	11:10 p. m.	4:00 p. m.
Dép.	Tuscaloosa	12:48 a. m.	6:30 p. m.
Dép.	St. Louis	7:00 a. m.	
Dép.	Meridian	4:10 a. m.	8:00 a. m.
Arr.	Nlle Orléans	9:38 a. m.	3:30 p. m.

J. M. KNIGHT, Agent de Billets,
34 rue St Charles.
4 sept au 1 janv 1888

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

	Arrivée.		Départ.
No 1	9 00 A. M.	No 2	5:00 P. M.
No 3	6 25 P. M.	No 4	7:00 A. M.
No 5	10 00 A. M.	No 6	3.45 P. M.

Excursions du Dimanche.
Arrivée......8:40 P. M. | Départ......8:00 A. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; les Nos 3 et 4 tous les jours entre la Nlle-Orléans, Vicksburg et Greenville; les Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle Orléans et Louisville.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez et N. J. et C., à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et le M. R. R. à Memphis avec le Gulf Route, Newport News & Mississippi Valley Railroad, L. & N. M. & C. et d'autres lignes.

Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY,
Agent Général.
E. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.
4nov

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily......7:15 am	Atlantic Express, daily......8:10 pm
San Antonio Express, daily......7:20 pm	New Orleans, Express, daily...9:05 am

Chars dortoirs entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer du Texas. Billets à vendre et places dans les chars dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St-Philippe et Prieur

LEScours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et se confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.

Il y a un cours d'Espagnol et d'Allemand.
7 soût—

BASILE BARES.

FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N. O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos une spécialité. 20 mars—

ASSURANCES.

Dix-septième Etat Annuel
—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

Primes reçues:
Sur risques de feu............$[illegible]
Sur risques de marine............[illegible]
Sur risques de rivière............[illegible]
$[illegible]
A ajouter, primes non acquises de 1885............126,290 00
Primes totales............$[illegible]
A ajouter, intérêts et profits et pertes............19,475 [illegible]
Revenus............$409,780 00
A déduire, pertes payées—
Sur risques de feu...$169,571 88
Sur risques de marine...16,634 89
Sur risques de rivière...338 19
$186,554 96
Retour de primes et cancellations...10,069 64
Commissions et réfactions (rebates)...41,136 19
Réassurances...25,795 55
Taxes et licences...2,342 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc...33,064 66—$298,882 52
Surplus............$1,106,970 57
Primes non acquises de 1886...$70,255 00
Pertes ajustées et non ajustées...30,443 94
Balance...1,198 63—$101,897 57

ACTIF.

Argent en caisse............$27,116 29
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississipi............15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe............2,618 90
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0............12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans............126,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nlle-Orléans............64,342 30
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents............30,718 32
Prêts sur hypothèque............47,484 34
Effets à recevoir............2,885 00
Billets à recevoir pour primes............3,408 55
Actions et autres valeurs............12,669 52
Meubles et installations de bureaux............2,500 00
Total............$351,353 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.
Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.
CHAS G. ANDRY, Notaire.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

No. 3 rue Carondelet.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886:

Primes d'incendie....$277,197 19
Primes maritimes....19,946 53
Primes de rivières....10,846 17
$307,989 89
Primes acquises de 1885............71,482 96
Total des primes............$379,472 85
A déduire—
Primes non acquises de 1886............$75,785 78
Primes remboursées.. 80,884 78
Réassurances............7,827 61
$164,498 17
Primes acquises nettes............$214,974
A ajouter—
Intérêt, loyers, sauvetage............24,196 47
Revenu net............$239,165 15
A déduire—
Pertes sur les incendies de 1885...$48,374 83
Pertes sur les incendies de 1886...142,873 39—$191,248 22
Pertes sur les mers en 1885...982 45
Pertes sur les mers en 1886...17,959 76—18,342
Pertes sur les rivières en 1885...5,706 11
Pertes sur les rivières en 1886...906 85—6,612 96
Pertes payées......$216,203 39
Commissions......16,181 38
Taxes d'Etat, de ville et licenses......5,892 24
Dons charitables......848 10
Dépenses imposées par la loi, honoraires d'avocat......1,069 80
Board of Underwriters corps de Sauvetage......4,405 07
Dépenses générales et salaires......32,798 99
Dividendes de jan 1886...$12,500 00
Profits et pertes...25,905 41—$38,405 41
$321,905 00
Excédant pertes et dépenses en sus des revenus............$82,739 85
Pertes ajustées............32,861 20
$115,601 05

La Compagnie a l'actif suivant, valeur sur marché le 31 décembre 1886:
Comptant en banques............36,406 05
Bons des Etats-Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans, la compagnie de pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime............
Actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Willette Dry Deck Co, du N. L. Jockey Club, de la Bourse au Coton de la Nlle-Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie............233,995 00
Billets de première hypothèque prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes............30,560 00
Immeubles divers et meubles de bureau............85,971 75
Primes en cours de collection............70,774 59
Dû par des compagnies d'assurances............35,375 [illegible]
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe............2,905 64
Mandats d'Etat et de ville............487 52
Intérêt sur des billets hypothécaires............1,314 75
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie............$4,940 00
Divers débiteurs............469 82—$5,409 82
$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.
[Signé] JAS FAHEY Notaire.

DIRECTEURS.
THEO. BRIERRE, JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOBEY, P. POUTZ,
GUST. PITOT, C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER, D. FATJO,
C. E. SCHMIDT, H. GALLY,
J. TUYES. W. C. C. CLAIBORNE

ASSURANCES.

Vingt-Neuvième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurance

HOPE

—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau: No 138 rue Gravier.

CONFORMEMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1886:
Sur les risques d'incendie............$444,799 48
Sur les risques de mer............52,150 43
Sur les risques de rivière............28,061 04
$525,020 95
A ajouter: Primes non acquises en 1885............104,534 14—$629,555 07
A ajouter: Intérêts et profits et pertes............19,883 06
$659,438 13
A déduire:
Pertes sur les risques d'incendie..$241,493 06
Pertes sur les risques de mer..30,196 14
Pertes sur les risques de rivière..8,790 41
$280,480 61
Taxes............6,205 25
Réassurances............21,796 81
Primes remboursées............76,509 26
Réfaction............81,492 52
Commission............3,190 72
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, annonces, loyer, salaires et autres dépenses............45,180 76—$514,855 96
$144,483 17
Dividende semi-annuel de 5 0|0 payé en juillet 1886............12,500
Dividende semi-annuel de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887............12,500 00—25,000 00
Montant réservé pour pertes non réglées............18,942 75
Montant réservé pour risques non terminés au 31 décembre 1886............100,539 42
$144,483 17

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques............$2,316 67
Prêts sur nantissement............56,383 00
Effets pour primes............14,779 04
Billets à recevoir sur demande............27,958 43
Bons d'Etat............56,750 00
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions............16,491 34
Biens fonciers............4,698 50
Dû par des compagnies d'assurance............2,904 50
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc............3,046 07
Primes en voie de perception............116,785 59
En caisse............46,487 44
Total de l'actif............$401,982 17

—PASSIF.—

Capital............$250,000 00
Fonds de réserve............70,000 00
Réserve pour primes non acquises au 31 décembre 1886............100,539 42
Pertes non réglées............18,942 75
Dividende de 5 0|0 déclaré le 12 janvier 1887............12,500 00
$401,982 17

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 12 janvier 1887,
M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 12 janvier 1887, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi-annuel de 5 0|0 sur le capital, provenant des profits de la Compagnie pour l'année expirée le 31 décembre 1886, soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.
14jan—1m LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Quinzième Etat Annuel
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle-Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.
Sur les risques d'incendie............$147,961 53
Sur les risques maritimes............14,025 64
Sur les risques de rivières............13,829 57
$175,816 74
Primes non acquises pour 1885............68 676 43
$244,493,17
A déduire:
Pertes payées sur les risques d'incendie.$61.594 93
Pertes payées sur les risques maritimes. 8,687 43
Pertes payées sur les risques de rivières. 6,395 34
Refraction et commission............20,109 90
Réassurances............29,178 01
Primes remboursées............9,737 83
Dépenses d'agence............1,138 27
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt............9,125 19—147,966 90
$96,526 27
Réserves pour primes non payées acquises 13 déc. 1886............$60,536 55
Six pour cent intérêt sur le capital Dpour 1 janvier............25,000 00
Réserves pour pertes non ajustées............7,600 44
Surplus............3,389 28—96,526 27

ACTIF.

Argent comptant............$42,761 48
Bons des Etats Unis valeur du marché............28,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché............129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché............11,450 00
Prêts sur hypothèque............78,291 66
Propriétés foncières............27,750 00
Prêts sur valeurs collatérales............56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir............4,795 90
Primes en cours de collection............34,192 48
Meubles de bureau............1,000 00
$414,606 27

PASSIF.

Capital............$250,000 00
Fonds de réserve............80,000 00
Réserves pour primes non acquises............60,536 55
Intérêt dividende non payé............580 00
Pertes non ajustées............7,600 44
Surplus............3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887............12,500 00
$414,606 2

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.
A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 12 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi-annuel de Cinq pour cent sur le fonds capital faisant dix pour cent pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.
H. RUDDIG, FRANK RODER,
THEO. BRECKSON, J. E. RENGSTORFF,
J. B. CAMORS, F. RICKERT,
M. FRANK, LOUIS RUCH,
E. FROTSCHER, A. G. RICKS,
F. FISHER, F. RICKERT, Jr.,
H. R. GOGREVE, WM. B. SCHMIDT
S. AYMAN, H. SCHULZE,
JULIUS KRIFFER, LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER, J. G. SPOR,
C. H. MILLER, JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON, EY. WELLMANN.

ASSURANCES.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp, NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 184—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1850.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixée de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN............Président
J. H. OGLESBY............Vice-Président
CHAS. E. RICE............Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell, J. H. Oglesby,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
J. J. Reiss, Charles H. Dolese,
Lucien Delery, S. C. Ovelon,
E. F. W. Bachman, Charles Newman,
Joseph Ellis, M. Gillis,
James T. Reid, Chas. A. Rice
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
16jui 67—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant, de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

PRIMES
Sur risques d'incendie............$375,475 36
Sur risques de rivières............27,927 25
Sur risques de mer............4,856 54
$408,256 64 [illegible]
A ajouter primes non terminées de 1885............$120,704 00
$528,960 64
A déduire—
Primes non terminées de 1886............$125,511 00
Cancellations............40,330 46
Réassurances............30,841 07
Commissions et réfactions............58,709 81—$254,383 14
$274,579 50
A ajouter:
Intérêt et escompte... $42,473 96
Rente pour sauvetage... 4,171 71
Gain dans les valeurs du marché actif.... 7,022 00
Intérêt reçu et sauvetage dû............4,415 46—58,083 13
Revenu net............$332,662 63
A déduire, pertes payées—
Incendie$185 [illegible]
Rivières. 17 [illegible]
Mer............[illegible]
Total............$204,476,77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions, fournitures de bureau et annonces..63,290 81
Taxes d'Etat et de ville............11,069 90—$278,766 78
$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886............28,000 00
Balance............$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées............$2,687 71
La compagnie possède l'actif suivant:
ACTIF.
Argent comptant............$32,894 15
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi............25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale, valant............152,996 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant............50,731 65
Billets à ordre, billets à primes, valant............14,941 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché............32,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché............45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché............357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à............121,250 0
Comptes au cours de collection et balance............63,995 62
Cash par agents, frais et intérêts sur actions et primes............6,415 46
Sauvetage dû, évalué à............1,000 00
Meubles de bureau............3,000 00—$894,215 76

PASSIF.
Fonds Capital............$700,000 00
Primes non acquises............125,511 22
Dividende non payé............3,122 00
Pertes non payées............23,687 71
Profits et pertes............36,894 83—$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.
John I. Noble, John I. Adams,
John Chaffe, Chas. E. Black,
Thomas Day, R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado, A. B. May,
Jas. T. Redd, Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan, Jules A. Blanc,
B. F. Eshleman, W. H. Bofinger,
C. J. Leeds, Jas. McConnell,
A. T. Janin, James Buckley,
Louis Bush, L. C. Fallon,
Britton. Rich'd Milliken.

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—Edouard Toujan vs. ses créanciers—No 22,560—Division E—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Edouard Toujan, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Henry Percelle, notaire, en son Bureau No 49 Passage de la Bourse, en cette ville, le MERCREDI, 30me jour de novembre 1887, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, et nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourront être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1887.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
18nov—3f en 30nov

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

ASSURANCES.

Factors and Traders INSURANCE CO.,

49 - Rue Carondelet - 49
CAPITAL - - - $400,000
Edward A. Palfrey............Président
R. M. Walmsley............Vice-Président
T. F. Walker............Secrétaire
Sept—Oct—

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.)

Etablie en 1805.

BUREAUX: 3 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. HINCKS.
24 fév—1an

CHARTE.

No — 15 novembre, 1887.—Incorporation de la NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY.

ETAT DE LA LOUISIANE }
Ville de la Nlle-Orléans. }

Ce quinzième jour de novembre de l'an de N. S. mil huit cent quatre-vingt sept, Pardevant moi, OCTAVE DE ARMAS, notaire à la Nlle Orléans, paroisse d'Orléans, dûment commissionné et assermenté, et en présence des témoins ci-après nommés et désignés—

Ont comparu personnellement MM. CHARLES LOUQUE, JAMES COCHRAN, HENRY BIER, JOSEPH HERNANDEZ, E. D. SAUNDERS, VIRGIL BONSEIGNEUR, ALF. H. MIMS, et autres dont les signatures sont ci-après apposées, lesquels m'ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane, ils ont convenu, en s'y engageant mutuellement, ainsi que ceux qu'ils représentent, de former et constituer une corporation dans le but ci-après indiqué et se conformant aux règlements et stipulations exprimées dans la présente charte.

ARTICLE I.

La corporation sera connue sous le nom de NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, (Compagnie de dessèchement des terres marécageuses de la Nlle-Orléans) et son domicile sera fixé dans la ville de la Nlle Orléans, Etat de la Louisiane. Elle existera et se perpétuera avec droit de succession comme corporation pour une période pleine de vingt-cinq années à partir de cette date. Elle aura le droit de posséder des immeubles par voie d'achat ou autrement, de les hypothéquer, de se procurer des bateaux à draguer, des pompes, des machines, des barges, voies ferrées et tous les outils et appareils nécessaires aux travaux que devra entreprendre la corporation.

ARTICLE II.

Le but de cette corporation sera d'améliorer et de dessécher des terres dans l'Etat de la Louisiane, pour les exploiter, et d'opérer parfaitement le drainage de la ville de la Nlle-Orléans.

ARTICLE III.

Le capital de cette corporation est fixé à la somme de CINQ CENT MILLE PIASTRES, divisé en ou représenté par CINQUANTE MILLE ACTIONS DE DIX DOLLARS CHACUNE.

ARTICLE IV.

Aucune dépense, quelle qu'en soit la nature, ne sera assumée par la corporation, et aucune demande de paiement d'actions ne se fera avant qu'il y ait eu CINQUANTE MILLE PIASTRES souscrites.

ARTICLE V.

Quand une demande de paiement d'actions se fera, elle sera précédée par une résolution du Conseil de Direction, et un avis de quinze jours sera donné par la voie des journaux. Chaque actionnaire donnera son adresse au Secrétaire.

ARTICLE VI.

Aucun actionnaire ne sera jamais tenu responsable des dettes de la corporation pour plus de la somme non payée de ses actions.

ARTICLE VII.

Les affaires de la corporation seront administrées par le Président et un Conseil de Direction élu par les actionnaires tous les ans.

ARTICLE VIII.

Le secrétaire et les autres officiers et employés de la corporation seront nommés par le président avec l'assentiment du Conseil de Direction et seront renvoyés sans qu'ils aient droit de recourir à la Corporation.

ARTICLE IX.

Le Conseil de Direction se composera de cinq membres, y compris le président; et chacun devra posséder en son nom pas moins de vingt-cinq (25) actions du capital de la corporation. Deux membres et le président constitueront un quorum, et en cas d'une vacance dans le Conseil de Direction, elle sera remplie par les autres directeurs, jusqu'à l'élection régulière.

ARTICLE X.

Dans le cas où les fonctions de président deviendraient vacantes, le Conseil de Direction nommerait un président pro tempore qui serait revêtu des droits, pouvoirs et privilèges du président jusqu'à la prochaine élection.

ARTICLE XI.

Le président aura l'administration générale des affaires de la Corporation et son traitement sera fixé par le Conseil d'administration dès que la Corporation entrera en fonctions; il travaillera avec zèle au succès de la Corporation.

ARTICLE XII.

Cette Charte sera sujette à amendement par l'adoption d'une résolution à l'unanimité par le Conseil de directeurs, dument approuvée par le président, publié pendant dix jours dans un journal anglais et français publié à la Nouvelle-Orléans, et sur lequel on votera à une assemblée d'actionnaires convoquée à cet effet et à laquelle assemblée une majorité des trois quarts (3|4) des votes décideront si l'amendement est adopté ou non.

ARTICLE XIII.

Au bout de vingt-cinq ans, la corporation sera liquidée et son actif distribué entre les actionnaires.

Fait et passé dans la ville de la Nouvelle-Orléans en mon notariat, le jour et l'année ci-dessus mentionnés, en présence des témoins compétents, qui ont apposé leurs noms à ceci avec ceux des autres personnes qui ont comparu et ainsi que le mien après lecture de la charte.

Ont signés: Charles Louque, Alfred A. Mims, Henry Bier, James Cochran, L. E. Lemarié, J. Hernandez, E. D. Saunders, V. Bonseigneur, R. Viterbo, Louis A. Richards, Jr. Témoins: William Ardill, Gabriel Fernandez.
OCTAVE DE ARMAS, Notaire Public.

Je, soussigné, Enregistreur des Hypothèques dans et pour la Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie ici que l'acte d'incorporation qui précède du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY a été, ce jour, dûment enregistré dans mon bureau, dans le Livre 353, Folio 29.
Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1887.
[Signé] GEO. GUINAULT,
Député Enregistreur des Hypothèques.

Moi, Octave de Armas, notaire dans et pour la ville de la Nouvelle-Orléans, paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment qualifié, certifie par le présent que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation du NEW ORLEANS SWAMP LAND RECLAMATION COMPANY, et est enregistré dans mon étude de notaire.
OCTAVE DE ARMAS,
22nov—5f en 30jrs notaire.

FER BRAVAIS

Pharmacien, Dr ès-Sciences

Cette solution, admise par son efficacité dans le Codex français (Edit. 1884), claire, limpide, analogue à une eau minérale ferrugineuse concentrée, est le seul des ferrugineux qui, se rapprochant de la composition du globule sanguin, offre l'avantage inappréciable d'agir comme réparateur et reconstituant des os et du sang. Il ne constipe jamais, ne fatigue pas l'estomac, ne noircit pas les dents; il s'emploie toujours avec succès contre les maux d'estomac, les pâles couleurs, l'appauvrissement du sang et toutes ces indispositions auxquelles sont sujets les dames, les jeunes filles et les enfants lorsqu'ils sont pâles, anémiques, languissants et privés d'appétit.
Dépôt à Paris, 8, rue Vivienne
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES

MALADIES DE POITRINE
GUÉRIES PAR LE
SIROP D'HYPOPHOSPHITE de CHAUX
de GRIMAULT et Cie, Pharmaciens à Paris
Ce Sirop, le plus anciennement connu, produit toujours les résultats les plus rapides et les plus satisfaisants. On trompe le public si on ne lui donne pas un Flacon ovale et un Sirop rose avec la signature de GRIMAULT & Cie.
Il calme la Toux, fait disparaître les Sueurs nocturnes, guérit:
les Bronchites, | la Consomption,
les Catarrhes, | la Phthisie,
et arrête la Fièvre lente qui détruit les forces du malade.
Dépôt, 8, rue Vivienne, à Paris
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 15 décembre 1887.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine	$9,948,312 00	$726,382 00
Même temps la semaine dernière	11,149,133 00	1,117,341 00

MONNAIES ETRANGERES.

Dollar mexicain	74½	
Pièces de 5 francs	90	
Pièces de 20 francs	$3.80	3.90
Souverains	4.80	4.90
Pièces de 10 thalers	7.50	
Doublons espagnols	15.40	
Doublons patriotes	15.35	
Doublons mexicains	15.40	
Pièces de 20 pesos mexicains	...	19.40
Or de l'Amérique du Sud	80c par pes	
20 marcs prussiens	4.60	4.75
Or de la Californie	75 0|0 s/o	
Or américain, poids léger	99	97
Or américain mutilé	5 0|0 d'escompte	

MARCHÉ MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et abondant et les prix sont fermes.

Prêts sur demande: aux banques 6 à 7 pour cent; en dehors des banques, 6 à 7 pour cent.

Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel. 7 pour cent
A1............8
Prêts sur garanties collatérales.....6@7
Hypothèques A1............7@8

New York—Taux de l'argent. 4½ pour cent.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 4; consols 101 5|16 à 101 13|16; argent en lingots 44½; U. S. 4s, 129½.
Paris—Rentes, 82 37½

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94½
Le STERLING est stable.
Connaissement de navire A1 ... 479½@480¼
clair............
Traites de banque............482
effectuants jours.
Les FRANCS sont stables.
Effets de commerce............5,27½
Traites de banque............5,23¾
effectuants jours
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce $1 50 d'escompte.
Traites de Banque — —
Les banques tirent des chèques au pair pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
2 actions du Produce Exchange............140
10 actions du Mechanics Ins. Co............53
Entre les appels de 11 a. m. et de 2 p. m.
$20,000 State Coupons No 12............22½
50 actions du N O Gas Light Co............77

ACTIONS ET BONS.

Demandes cotes au N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Bank of Commerce	10	9½	10½
Canal & Banking Co	100	...	...
Citizens	100	73½	81
Germania National	100	...	...
Germania Savings	100	...	...
Hibernia National	100	151	165
Louisiana National	100	145½	147
Metro, Loan & Savings	100	115½	120
Mutual National	100	...	...
N O National	100	450	...
Peoples	50	...	...
State National	100	108	...
Union National	100	111	...
Whitney National	100	...	...
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	...	40½
Factors and Traders Ins	100	...	80
Firemen's	50	...	...
Germania Ins Co	100	...	123½
Hibernia Ins	100	75	83
Home Ins	100	...	85
Hope Ins	100	...	...
Lafayette	100	50	75
Merchants Mutual	100	52	55½
Mechanics and Traders	100	101½	...
N Orleans Ins As	50	14½	19
N Orleans Ins Co	50	20	25
People's Ins	25	...	...
Sun Mutual Insurance	100	110	122
Southern Ins Co	100	...	...
Teutonia	100	...	124
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	74½	...
Crescent City	100	60	63½
Canal and Claiborne	100	...	...
New Orleans City	100	102	102½
Orleans	50	...	60
St-Charles Street	50	60½	65
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co	100	...	...
C C Slaughterhouse	100	36½	38½
Esp Bonded Warehouse	100	...	...
Jeffer City Gas Light Co	100	...	...
Consumers' Ice Co	100	...	...
Louisiana Ice Man Co	50	9	12½
La State Lottery Co	100	...	...
La Oil Co	100	...	...
Metairie Cimetry Ass	100	...	...
N O Gas Light Co	100	77¾	78
N O Waterworks Co	100	65½	66½
Planters Crescent Oil Co	100	...	...
Sugar Shed Co	100	...	50
Southwestern Brush Electric Light Co	100	...	...
Louisiana Electric L't Co	100	55	70
Jockey Club	...	...	...
Bons d'Etat.			
Louisiana 4	...	91¼	91½
" Tires (Baby bonds)	...	...	54½
Bons de ville.			
Premiums	...	131½	133
Premium drawn number	...	...	...
Privilege on Premiums	...	...	...
Consolidated 6's	...	110½	...
" Crossman	...	112	...
Consolidated Extended	...	110½	112
" Crossman	...	112	...
Extended 6's	...	...	...
" Railroad	...	108½	...
" Waterworks	...	...	...
" Park	...	...	...
City 6 0|0 certificates	...	...	106
City 6 0|0 Cts for Consol Coup	...	...	107
City 5	...	96	98½
City 7's old	...	112	114½
" new	...	111	114
" gold	...	137½	...
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock	...	...	...
Produce Exchange Stock	...	135	140
Stock Exchange Stock	...	...	...
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock	...	...	...
U S 4 0|0	...	125	...
Canal & Claib. St RR mort	...	...	...
C. St. L. & N. O. R. R. Co	...	...	...
Jackson RR 2d mort. coup	...	...	...
Jackson RR 2d mort. debt	...	...	...
Morgan's L & T 1st gold mort	...	...	...
N O Pacific RR 1st gold mort	...	...	...
St-Charles Hotel Co mort	...	...	...
Crescent City 1st	...	...	...
" new	...	...	...
N O City RR Co mort	...	...	...
St-Charles St RR mort	...	...	...
N O Waterworks Co mort	...	112½	...
La Ice Mfg Co mort	...	100	107
Levee S. Cotton Press mort	...	...	...
La Electric L. 1st mort	...	...	...

Corporations et Warrants.

State Warrants Ordin. 1884	55	....
State Warrants Ordin. 1885	....	....
do do do 1886	....	....
do do do 1887	....	....
Police Cts	....	....
School Cts	....	....
City Scrip, old	90	....
" new	....	....
Jun. La. Cts. on State Consols	....	....
Cts émis en vertu de l'acte 96 de 1880	....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)	22	25
Unpaid State Coupons prior to No 12	....	....
Unpaid City Coupons	....	....
Half paid Coupons	....	....
State School Warrants	....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLEANS SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 7,000 balles, comprenant 1400 balles après 2.30 p. m. hier.
Le marché est fort.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ⅝ plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, 100 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary	7 7|16	7 7|16	7 5|16
Ordinary	7 15|16	7 15|16	7 13|16
Good Ordinary	9 1|16	9 1|16	8 15|16
Low Middling	9½	9½	9⅜
Middling	9 13|16	9 13|16	9 11|16
Good middling	10 3|16	10 3|16	10 1|16
Middling Fair	10 9|16	10 9|16	10 7|16
Fair	11 5|16	11 5|16	11 3|16

FUTURS.

Stables.
Déc. 9,88 à 9,89; janvier 9,98 à 9,95; février 10,07 à 10,08; mars 10,19 à 10,20; avril 10,31 à 10,32; mai 10,43 à —; juin 10,54 à —; juillet 10,63 à 10,64; août 10,61 à 10,62 septembre 10,12 à 10,14; octobre 9,74 à 9,76; décembre 9,61 à 9,64.
Les ventes comprennent 53,800 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le Middling était coté à la Nouvelle-Orléans 9 13|16; à Galveston à 9 13|16; à Mobile 9¾; à Savannah à 9⅝; à Charleston à 9 15|16; à Wilmington 9 15|16, à Norfolk à 10; à Baltimore 10⅛; à 10⅛; à New York 10 9|16; à Boston à 10¾; à Philadelphie à 10¾; à Memphis 9 11|16; à Augusta 9⅝.

MARCHÉ DE NEW-YORK.
SUR PLACE.

Inactif.
Cotes: Middling Uplands 10 9|16; Middling Gulf 10 11|16.

FUTURS.

Stables.
Déc. 10,52 à 10,53; janvier 10,57 à 10,58; février 10,67 à 10,68; mars 10,77 à 10,78; avril 10,86 à —; mai 10,93 à 10,94; juin 11,01 à 11,02; juillet 11,06 à 11,07; août 11,09 à 11,10; septembre 10,60 à 10,65; octobre 10,21 à 10,22.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,040,905 balles; même temps l'année dernière, 875,361 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 3,532,529 balles; même temps l'année dernière, 3,147,213 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 654,059 balles; même temps l'année dernière, 489,929 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 2,154,684 balles; même temps l'année dernière, 1,897,393 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 354,927 balles; même temps l'année dernière, 358,015 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 954,902 balles; même temps, l'année dernière, 1,060,796 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.

Les affaires sont bonnes et les prix se raffermissent.
Cotes — 5⅝d pour le Middling Uplands et 5 11|164 pour le Middling Orleans.

FUTURS

4 p. m.—A peine stables.

MARCHÉ DU HAVRE.

Calme et stable.
Cotes—69 fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 69 fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar Exchange.

SUCRE—
Ventes 4836 barils et 1308 boucauts de sucre et 5770 barils de mélasse

OPEN KETTLE—Inactif.

Choice	—@ 4½	
Strictly prime	4⅜@4 7|16	
Prime	4¼@4 7|16	
Fully fair	4⅛@ 4¼	
Good fair	4⅛@ 4¼	
Fair	4 1|16@ —	
Good common	3⅞@ 3⅞	
Common	3⅝@ 3⅜	
Inferior	2⅞@ 3⅛	

CENTRIFUGAL—Calme.

Plantation granulated	—@ —
Off granulated	—@ —
Choice white	—@ 6
Off whites	5⅝@5 15|16
Gray off white	5¼@ 5⅝
Fancy yellow clarified	5⅝@5 7|16
Choice yellow clarified	—@5 5|16
Prime yellow	—@ 5⅛
Off yellow	—@ 5
Fancy seconds	—@5 3|16
Seconds	4 @ 5

MELASSE—Open kettle inactif et lourd.

Fancy	—@ —
Choice	39 @ —
Strict prime	33 @34
Good prime	30 @32
Prime	27 @ 29
Good fair	18 @20
Fair	18 @20
Good common	15 @17
Common	15 @17
Inferior	15 @17

CENTRIFUGAL—Inactif et lourd.

Fancy	—@ —
Choice	—@ —
Strictly prime	—@ —
Good prime	19 @20
Prime	17 @18
Good fair	15 @17
Fair	15 @17
Good common	12 @14
Common	12 @14
Inferior	12 @14

SIROP—25 à 28c.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ ECALÉ—Calme.

Head	5½@5¾
Prime	5⅛@5¼
Good	4⅞@5
Fair	4⅝@4¾
Ordinary	4⅜@4½
Common	4 @4¼
No 2	3⅛@3¾

RIZ BRUT—Calme.
$2 25 à 4 50 le sac.
RIZ POLI—Par ton, $15 00.
SON—Par ton, $16 00.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros de premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Ferme.
Extra fancy $4 65 à 4 80; Fancy à $3 90 à 4 00 le baril; choix $3 50 à 3 65.
FARINE DE MAIS—$2 75.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patente à $5 00 à 5 10 le baril; extra fancy $4 50 à 4 60; fancy $4 10 à 4 20; choix $3 70 à 3 90; Minnesota flour, bakers $4 50; patente $5 15 à 5 25.
FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.
CREAM MEAL—Choice $2 75 à 3 00.
GRITS—Choice $3 85 à 3 90.
HOMINY—$3 85 à 3 90 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 70.
OAT MEAL—Coarse $6 25 à 6 50; fin $6 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — On cote 63 pour le blanc; 63 pour le mêlé et 63 pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest 41 à 42; du Texas 46 à 47.
SON—$1 02½ à 1 05.
FOIN—Prime $19,00 à 20,00; Choice $21,00 à 22,00.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants; mais 2 à 4c de plus par boisseau; avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonne.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont fermes.
MESS PORK—$15 00 à 15 25.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules, 6 20 à 6 25; short clear sides 8; short rib sides 7⅞ à 8; long clear 7¾ à 7⅞.
BACON—Epaules 7 à 7⅛; short rib sides 8⅜ à 8; long clear sides 8⅜ à 9; short clear sides 9 à 9⅛.
GRAISSE—En tierçons, refined, 7⅛ à 7⅞.
JAMBON—12 à 12½.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ½c pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE

DIVERS—Jobbing—Prime mess $13 50 à 14 50; pig pork $7 00 à 7 25 le demi-baril; $13 50 à 14 00 le baril; extra prime and rump pork $12 50 à 13 00. Plain or canvassed shoulders 7⅛ à 8. Boston cut shoulders fancy, small, 7⅜ à 8; pic-nic 7⅞ à 8; 8. cc breakfast bacon 11 à 11¾; choice to fancy s.c. c. hams 11⅛ à 12.

BOEUF—Jobbing — Extra plate beef à $9 00 à 9 25; plate beef à $8 50 au baril; extra plat $5 00 en demi baril; extra mess à $4 50; extra mess beef $7 00 à 7 50 le baril. New York Fulton Market $5,50 à 5 75 le demi-baril.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.

CAFE — Prime 20 à 20¼; good 19¾ à 20; fair 19 à 19¼; ordinary 18¼ à 18¾; common 17¾ à 18 la livre.

THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35; imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 36 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.

BEURRE—Western Creamery—Extra 33 à 34; extra firsts 29 à 30; firsts 25 à 26; seconds — à —. Western Dairy—Extra 20 à 21c; extra firsts 18; first — à —; common 12 à 13. Jobbing un peu plus élevé.

FROMAGE — New York creams, fancy, 12¼; Western Cheddars full cream à 12¼; Western twins, full cream, fancy, 12½ à 13; Ohio flats, fancy full cream, — à 13; Ohio flats, best skims choice 8 à 9; Western flats, skims, à — à —.

SEL—De la Louisiane—City Coarse 85c; City Fine 85c; City Crushed 75c; Rock Salt ⅜c la livre; pocket Salt 1½ à 5 selon la grosseur.

CHANDELLES STAR—Full weight à 8½ à 9½c la livre.

AMIDON—2¼ à 3c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. Un demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ⅛ à 1c de plus par livre

DU PAYS—Oranges de la Louisiane $3 00 à 3 50 le baril; de la Floride $3 00 à 3 50 la boîte; Pommes $3 50 à 4 00 le baril; pommes de la Louisiane 14 à 15c, selon la grosseur; du Texas 7 à 10; pistaches rouges du Tennessee 4 à 6c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches, fancy new crop, 4⅛ à 5c; sliced 6; evaporated 14; raisins secs de la Californie $2 75 à 3 00 la boîte. Capecod Cranberries $11 00. New York de $10 00.

ETRANGERS—Oranges de la Jamaïque $7 00 à 7 50; Oranges impériales — à — la boîte, oranges de Palerme $— à —; oranges de Messine $— à —; oranges de la Havane $— à —; Citrons de Messine $3 25 à 4 50; Citrons de Palerme $3 25 à 4 50; Raisins de Malaga, heavy weight bbls. $6 50; light weight bbls $6 00; kegs $3 50 à —; Malaga London Layers par boîte $3 00; par demi-boîte $1 75; par quart de boîte $1 00; Ananas $2 50 à 3 00 la douzaine; Bananes 75c à $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Dattes 5½c la livre; Dattes persanes 7 c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currants 7 à 8c la livre; Figues sèches layers 15 à 18c la livre; Pruneaux 7c la liv.; Citrons 22½c la liv.; Amandes Tarragone 17½c la livre; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 10c; Noix de Naples 17½c; Noix de coco $42 50 le 1000 5c pièce au baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton tel $11 00; tourteaux $19 25 à 19 50 par long ton f. o. b.; farine de graine de coton, jobbing au dépôt $17 60 par short ton. Huile de coton crue 32 à — le gallon; huile raffinée à — à —.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ⅛ à ¼c par livre en lots.)

POMMES DE TERRE—De l'Ouest $3 00 à 3 25.
PATATES DOUCES—90c à $1 00.
OIGNONS—De l'Ouest $2 50 à 2 75.
AIL—Italien 40 à 75.
CHOUX—De l'Ouest—Il n'y en a pas ici.
CHOUCROUTE—De l'Ouest $9 00 à 12 50 le baril.
HARICOTS — Choice Northern à 2¾; Red kidney choice — à —; New-York red kidney 4⅛ à 4½; western white kidney 3c; pois verts 2½.

VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 6 c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $3 00 à 3 50 canards $3 00 à 3 50; oies $5 00 à 6 00; dindes, jeunes $9 00 à 11 00, grosses $12 00 à 14 00. Les grosses volailles de la Louisiane $2 50 à 2 75; poulets $1 25 à 1 75; canards $2 00 à 2 50; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 11 00.

ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 26 à 26c; ceux de la Louisiane 24 à —.

SUIF — 4c la livre pour celui de la ville, 3 celui de la campagne.

CIRE D'ABEILLE — Prime yellow 18c la livre.

MIEL—Strained 30 à 40c le gallon.

LAINE — Burry 10 à 12c la livre; Louisiane clear 16 à 19; clear lake 20 à 23 c.

PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 5½c; steer et peaux de vaches 30; à 70 livres 4½c; kips, 14 à 30 livres, 6½c; peaux de veau 40c pièce.

PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4½ à 5; dry flint 9 à 9½; dry salted 8 à 8½c la livre; damaged green hides 3c off; damaged dry 1½ off.

PELLETERIE—Otter $1 00 à 4 00; castor $1 00 à 3 50 pièce; loutre 25c. pl raccoons 30c.

PEAUX—Chevreuil 18 à 30c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c

MOUSSE — Mêlée 1⅛c la livre; grise 1⅛; noire 1½c.

PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; commun 19 à 15c.

CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—LUGS heavy 3¼ à 6¼c; light 3⅛ à 11; leaf heavy 6⅛ à 14; light 10 à 22.

TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 62c Bright quarters and common 11 inch à's et 8's, 23 à 25c. Bright navy, 35 à à 45c; fancy natural leaf 50 à 80c fine-cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 70.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c de plus par baril. Pitch, $1 50 à —; goudron $2 25 à — le baril; $2 00 à 2 50 le demi baril. Résine—D E et F $1 05, G $1 10; H $1 10; I 1 30; K $1 40; M $1 60; N $1 70; W G, —; W W — Essence de térébenthine 34 à —; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.

TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging 1¾ livre 7c la yarde; 2 livres 7½ à 7¾; 2¼ livres, 8⅛ à 8c; balling twine 10c. la livre.

COTTON TIES—$1 05 le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $10 50 à 11 00 la ton; bateaux 45c; steamers $4 00 la tonne, en gros 35c le baril.

ALABAMA—Splint pour familles 50c; Cerome pour familles 50c.; Cahaba 55c. le baril pour familles; Montevallo 60c. le baril pour familles; charbon Pratt sur chars, par le L. and N. RR. $4 25 la ton

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 23@	2 25
BRANDIES—Du pays, le gal	1 50@	3 50
Pêche—vieux, le gallon	2 25@	2 75
Pomme	2 25@	2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon		4 80
1878		5 50
1875		5 75
1870		6 50
1865		7 40
1860		8 00
1848		12 00
Chard Dupuy & Co's Cognac 1882		5 50
1870		7 00
1864		9 00
1848		10 25
Bisquet, Dubouché & Co., Cognac 1878		4 50
1870		5 50
1848		9 00
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon	1 05@	1 15
Ouest	1 10@	1 15
Bourbon	1 40@	2 50
Seigle	1 50@	3 50
Ecosse, importé	4 00@	4 25
Irlande, importé	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse		9 00
par gallon		3 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 18
Hollande, par gallon	2 75@	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15@	3 40
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse	8 00@	9 00
Holland, par caisse	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon	35@	45
Zinfandel No 1, le gallon	60@	..
Clarets importés — Ordinaire par baril	57 00@	60 00
Clarets de famille, par baril	65 00@	75 00
Clarets fins, le baril	90 00@	175 00
Médoc, la caisse		6 00
St-Julien, la caisse		6 50
Margaux, la caisse		7 00
Pontet Canet, la caisse		10 00
Latour, la caisse		14 00
Léoville, la caisse		14 00
Château Lafitte, la caisse		22 00
Ordinaire, la caisse	3 00@	3 50
Château Dillon, par cask		125 00
Hocquefer, par cask		105 00
Château Dillon, par caisse		7 00
VINS BLANCS—Californie, le baril	35@	75
Importé de famille, la barrique	65 00@	90 00
Importé fin, la barrique	90 00@	175 00
Graves, la caisse		6 00
Sauternes, la caisse		6 50
Haut Sauternes, la caisse		10 00
Latour Blanche, la caisse		12 00
Château Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Muscat, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal	3 50@	9 00
Madère, la caisse	12 00@	26 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, Genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	9 00@	25 00
Très vieux porte, la caisse	6 00@	25 00
CHAMPAGNE—Roderer Carte Blanche, qts, par doux		29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay		24 75
Extra Dry		28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts		27 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts		26 00
D. R. Pot & Co.'s qts		23 00
Perrier-Jouet—Crescent Royal quarts		26 50
Perrier-Jouet—Special, quarts		29 50

Pints $2 de plus par caisse.

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$14 50	Plank No 1	$12 50
No 2	12 00	No 2	12 50
No 3	12 00	No 3	11 50
Scantling No 1	14 50	Flooring No 1	12 50
No 2	11 50	No 2	12 50
No 3	11 00	No 3	15 50
Ceiling No 1	12 50	Weath Bds No 1	12 00
No 2	12 50	No 2	9 50
No 3	10 00		
Boards, No 1	15 50	Boards No 2	12 00
No 3	12 50	No 4	8 50

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	24 00	Ceiling, No 1	18 50
No 2	19 50	No 2	13 50
No 3	15 50	No 3	9 10
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	18 50
No 2	12 00	No 3	16 00
Boards No 3	—	No 4	12 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	40 00	Boards, No 2	30 00
No 3	25 00	No 4	18 00
No 5	10@15	No 6	10 00
Dr'sd Bds No 1	30@40	No 4	17@25
No 2	21 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	17@25

WHARF TIMBER

No 1	10 00	No 3	8 00
No 2	9 00		

MAHOGANY TIMBER.

No 1	..	No 3	..
No 2			

CEDAR TIMBER.

No 1	..	No 3	..
No 2			

WALNUT TIMBER

No 1	....	No 3	....
No 2	....		

OAK LUMBER.

No 1	....	No 3	....
No 2	....		

SHINGLES.

No 1	3 75	No 3	2 25
No 2	2 75		

LATH

Par 1,000	1 80
Alabama lime	85@1 05
Ciment domestic	1 75@2 00
Ciment, imported	2 75@2 00
Slate	6 00@6 25
Briques—Lake and I. C. R. R.	8 00@9 00
Paving	9 00@10 50
Ordinary	7 00@ 8 50
Sand	20@ 25
Shells, small	40
Shells, large	1 25@1 50
Plaster, calcined	1 75@2 00

QUINCAILLERIE.

Axes—Simple	5 75 @ 8 00
Double bit	15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs	4½@ 5¼
Boxes, gross	10 00 @10 50
Bellows—Blacksmith, 36 to 42 in	6 00 @23 00
Brass—Sheet par livre	25
COTTON SCRAPERS	2 40 @ 3 00
Chaines—Trace	30 @ 75
Ox, ⅜	5 @ 7
Cuivre—Roofing par livre	28
Bottom's sheets, 12 livres et au-dessus	17
Hinges—T. R. No 0 to 6	2 50 @ 5 50
A. R. No 0 to 3	2 35 @ 5 00
Lyndon's bright crown, 00@000 to 3	4 00 @ 8 00
Rotary Horse-Mules	54 00
Avery's	125 00
Stubble diggers	72 00
Hollow Ware—Skillets	3 @ 4
Anvils	10¼
Iron—Flat, 1⅛ to 6 inches by ⅜ to 1	2½@ 2¾
Round, 1 to 1⅛ inches	2⅜@ 3
Painted	4⅜@ 5½
Bands—Light, 3 to 6x⅛	2 65 @ 3 00
Heavy, 2⅛ to 6x⅛ inches	2 45 @ 2 80
Hoops—1 to 3 inch	3 @ 3¾
Sheet—No 10 to 14 G	2 75 @ 3 00
Galvanized, No 28 G	6 00 @ 6 50
Lead—Pig, par livre	5⅛@
Sheet, par livre	7¼
Steel, Nails—10d, 60d basis	2 25
Iron nails	2 25
Oakum—Navy	7⅞
United States Navy	9 00
Best	10 00
Plows—Avery, cast, Nos ½ to 1	2 75 @ 2 75
Avery, steel	4 50 @20 00
Avery, double shovels, wood en beams, set	1 75
Avery, double shovels, iron beams, set	1 75
Magnolia sweeps, all sizes, each	2 75 @ 3 00
Double plows, Alliance's, No 4½ to 1 each	37 50 @50 00
Plow Steel—5 to 1 2x⅛ to 3x⅝	4¼ @ 4½
Rope—Sisal, ⅜ in. and larger, basis	10½@ 11½
Manila	12 @ 13
Cotton, 5-16 et ¾	14 @ 15
Spades—Ames'	10 50 @12 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
Shovels—Ames'	9 50 @11 00
Rowlands	6 00 @ 7 00
Square Iron—7 to 12x⅛ to 5|18	3½@ 4
Tin—Roofing, 1x20x28 inches, I. C.	12 00
I. C.	10 00
1x14x20	7 25
1x14x20	7 50
I. C. 1x14x20	5 75
Block, par livre	27
Turpentine—Par gallon	35
Twine—Paper Wright's	16 00
Wire—Barbed fence, galvanized	4½@ 4⅞
Bar—Sheet netting	6⅛@ 7
Shot—Drop	1 45
Buck, 25 liv. bags	1 70
Powder—25 liv. bags	5 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 80@12
Bons chevaux de trait	125@165
Chevaux de selle et de voiture	175@250
Mulets pour habitations sucrières	165@190
Mulets, qualité moyenne	140@170
Mulets pour coton	—@—
Mulets communs	40@ 75
Bons mulets de ville	[illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—Choice fat par liv. gross	3 @ 3½
fair to common	2⅛@ 3
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS CATTLE—1re qualité, par tête	$14 00@16 0
2me qualité, par tête	$10 00@15 00
Vaches communes et vieilles	7 00@10 00
VEAUX—1re qualité, par tête	5 00@ 7 00
2me qualité, par tête	3 00@ 4 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête	8 00@10 00
2me qualité, par tête	6 00@ 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross	5 @ 5
Fair Ouachita par liv. gross	3½@ 4
MOUTONS—Choice, par tête	$2 50@ 3 00
Fair, par tête	1 00@ 1 50
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête	00 00@30 00
2me qualité, par tête	20 00@ 25 00

FEUILLETON.

No. 20 Commencé le 25 novembre

Les Drames de la vie

La Grand'Mère.

Par Emile Richebourg.

PREMIÈRE PARTIE.

LA FAMILLE LIONNET.

IX

AVANT LE CRIME.

—Suite—

—C'est vrai, fit la jeune fille, que cette juste observation frappa.

D'un autre côté, à travers les barreaux de la grille, elle voyait un jeune homme bien mis et de bonne tournure. Elle se rassura, et sans se demander si elle n'était pas bien imprudente, elle ouvrit.

Dès qu'il fut entré et la porte refermée, l'inconnu dit à Geneviève:

—Venez, mademoiselle, venez vite, il faut, avant tout, que vous sachiez de quelle nature est le danger dont je vous ai parlé.

Ils se dirigèrent rapidement vers la maison où ils entrèrent.

Quand ils furent dans la salle à manger, ils s'examinèrent.

Geneviève, un peu tremblante, avait le regard plein d'interrogations.

Lui, quoique très agité, paraissait satisfait, joyeux.

—Ah! maintenant, dit-il, je respire; je suis près de vous, vous n'avez plus rien à craindre.

Geneviève, en effet, sentait peu à peu ses craintes s'évanouir.

Ce visiteur nocturne ne pouvait avoir de mauvaises intentions. Tout en lui révélait l'homme du monde.

Il était grand, élancé, portait toute sa barbe, une barbe noire, épaisse, élégamment taillée. Sous d'épais sourcils, brillaient des yeux très vifs et très intelligents. Les traits ne manquaient ni de finesse ni de distinction. Rien dans la physionomie ne pouvait inspirer de la crainte; elle exprimait au contraire, à ce moment, une respectueuse sympathie pour la jeune fille.

Tout cela, Geneviève l'avait remarqué.

Il portait un chapeau de feutre, une jaquette de drap fin, un pantalon et un gilet de fantaisie. Une épingle de prix était fixée à sa cravate, négligemment nouée autour du cou. C'était le costume d'un homme riche en villégiature.

—Monsieur, dit Geneviève, j'attends que vous vouliez bien m'apprendre....

—Je comprends votre impatience, mademoiselle; mais.... j'avais besoin de respirer.

Maintenant, mademoiselle, écoutez: J'habite à Paris. Je suis venu voir, à Joinville, un de mes amis. J'ai eu l'idée de faire, à pied, le trajet de Joinville à Nogent. Ne connaissant pas bien les chemins, je me suis égaré; j'en bénis le ciel, puisque c'est à cela que je devrai le bonheur de vous avoir sauvée.

Je me laissai surprendre par la nuit, et, comme je cherchais à m'orienter, une lumière m'apparut vers laquelle je me dirigeai. J'arrivai à un cabaret; j'avais soif et me disposais à entrer pour boire un verre de bière, lorsque à travers les vitres de la fenêtre, je vis, attablés, deux hommes de fort mauvaise mine; ils avaient de véritables figures de bandits.

Ne voulant pas entrer dans un lieu si mal fréquenté, je poursuivis ma route à l'aventure.

Soudain, j'entendis des pas derrière moi. C'étaient les deux hommes que je venais de voir dans le cabaret, et, comme je les croyais très capables de me faire un mauvais parti, je me jetai hors du chemin et me dissimulai derrière un buisson.

Au moment où ils passaient devant moi, ils crurent entendre un bruit quelconque et s'arrêtèrent brusquement.

"—As-tu entendu? dit l'un.

"—Bast, une branche de bois mort qui vient de tomber d'un arbre ou un lapin qui se promène. Ah! ça, deviendrais-tu poltron?

"—Non, certes.

"—A la bonne heure.

"—Tu es bien sûr que la demoiselle est seule?

"—Absolument sûr. La femme du jardinier a reçu la dépêche à l'heure dite et, peu après, elle et son mari sont partis; je les ai vus à la gare prendre le train. Ils ne reviendront que demain, trop tard, comme les carabiniers des Variétés.

Après dix heures, nous nous introduirons dans le jardin, en sautant par-dessus un mur. Je connais les lieux et sais comment nous pénétrerons dans la maison.

"—Mais si la demoiselle ne dort pas, elle criera, appellera au secours.

—L'habitation est suffisamment éloignée des autres pour que nul ne puisse entendre, surtout à une heure de la nuit où tout le monde est couché. D'ailleurs, si la demoiselle criait trop fort, toi ou moi lui enfoncerions notre couteau dans la gorge.

Geneviève, devenue affreusement pâle, s'était remise à trembler.

—Mon Dieu, est-ce possible? fit-elle d'une voix étranglée.

—A ce moment, mademoiselle, les malfaiteurs sont nombreux aux environs de Paris; ils commencent à dévaliser les maisons de campagne. Une des nuits précédentes, l'église de Petit-Bry a reçu leur visite. Des récits sinistres circulent sur l'audace et l'adresse de ces bandits que l'impunité encourage.

Mais, mademoiselle, je ne vous ai pas encore rapporté entièrement la conversation des deux misérables. Celui qui faisait des objections à son complice, reprit:

"—Ne crains-tu pas que les parents de la jeune fille ne soient arrivés ce soir à la villa?

"—Ils ne viennent tous à Nogent que le samedi; seul, M. Lionnet, y arrive parfois à l'improviste, n'importe quel jour de la semaine; mais ce soir il est retenu à Paris.

"—Es-tu sûr?

"—Oui.

"—Qui est-ce, ce M. Lionnet?

"—Le gros marchand de meubles du faubourg.

Sur ces derniers mots, mademoiselle, les deux bandits s'éloignèrent; mais j'ai pu saisir encore quelques paroles qui m'ont appris que votre vie était sérieusement menacée.

Et tenez, s'il faut tout vous dire, j'ai cru comprendre que l'un de ces malfaiteurs, dirigé par un ou plusieurs autres scélérats, en veut plus à votre vie qu'aux objets de valeur qui sont ici.

—Quoi, s'écria Geneviève toute frémissante, on voudrait m'assassiner, moi!

—J'ai cru comprendre cela, mademoiselle; mais je ne voudrais pas affirmer... Vous connaissez-vous des ennemis?

—Aucun, monsieur.

Aussitôt une pensée épouvantable se présenta à l'esprit de Geneviève; mais, indignée contre elle-même, elle la repoussa avec horreur.

—Oh! non, murmura-t-elle, ce n'est pas possible, sa haine n'irait pas jusque là.

—Que dites-vous, mademoiselle?

—Rien, monsieur, rien, ne m'interrogez pas; c'est une idée insensée qui m'est venue.

Elle disait cela et, malgré elle, elle pensait à la façon odieuse dont elle était traitée par sa mère.

L'inconnu reprit:

—Les deux misérables étaient déjà loin que je restais toujours à la même place, terrifié par ce que je venais d'entendre.

Tout à coup, je me souvins: Un jour que je me promenais au bord de la Marne avec plusieurs personnes de ma connaissance, l'une d'elles, répondant à une question qui lui était adressée, dit:

"—Cette belle propriété est celle de M. Lionnet, le riche marchand de meubles du faubourg Saint-Antoine."

Connaissant la villa de M. Lionnet, menacée par les malfaiteurs, et vous sachant seule, mademoiselle, éloignée de tout secours, je sentis qu'il était de mon devoir de faire tout ce qui dépendrait de moi pour mettre obstacle au crime prémédité. Alors, sortant brusquement de l'espèce de torpeur qui m'avait saisi, j'accourus jusqu'ici. Vous savez le reste, mademoiselle.

Geneviève était fort troublée en songeant au péril qui était suspendu sur sa tête; elle l'était plus encore par l'affreux soupçon qu'elle voulait vainement bannir de sa pensée.

Enfin, au bout d'un instant, elle parvint à reprendre ses esprits.

—Oh! monsieur, dit-elle, je ne sais comment vous remercier du service que vous me rendez, à moi que vous ne connaissez pas!

—Mademoiselle, répondit-il d'un ton pénétré, c'est assez du bonheur que j'ai d'être près de vous pour vous défendre.

—Mais le danger qui me menace va être aussi pour vous, monsieur.

—Soyez tranquille, mademoiselle; sachant que j'ai affaire à deux scélérats, je ne crains rien. Voyez, je suis armé.

Et il fit voir à la jeune fille la crosse d'un revolver.

—Je n'hésiterai pas, mademoiselle, je vous le jure, continua-t-il, non, je n'hésiterai pas, car vos jours sont en danger. Je tuerai comme un chien enragé le premier des deux misérables qui s'approchera de la maison.

Il était si chevaleresque et si beau en prononçant ces paroles énergiques, que la jeune fille ne put se défendre d'un mouvement d'admiration.

Il remarqua l'effet qu'il venait de produire et eut un imperceptible sourire.

X

NUIT SINISTRE.

Après un instant de silence le défenseur de Geneviève jeta les yeux sur la pendule.

—Cette pendule va-t-elle bien? demanda-t-il.

—Oui, monsieur.

—En ce cas, nous n'avons plus qu'un quart d'heure pour nous préparer à répondre à l'attaque si, comme ils en sont convenus, les malfaiteurs pénètrent dans la propriété vers dix heures et demie.

—Toutes les portes et toutes les fenêtres sont bien fermées, monsieur, excepté la porte du perron, sous la vérandah.

—Nous pouvons ne pas barricader celle-là, mademoiselle, puisque c'est elle que je vais garder.

—Est-ce que vous allez attendre dehors?

—Oui, mademoiselle, il le faut.

—Ah! de grâce, monsieur, prenez garde! Mon Dieu, si vous alliez être victime de votre dévouement!

—Encore une fois, mademoiselle, soyez tranquille.

—Ah! il y a encore cette fenêtre; je vais fermer les volets.

—C'est inutile, mademoiselle; je ne permettrai pas aux bandits de s'approcher ni d'une porte, ni d'une fenêtre. Seulement tout à l'heure, quand je serai dans le jardin, vous éteindrez la lampe.

—Oui monsieur.

—Il faut que les malfaiteurs s'approchent en toute confiance.

—Monsieur, j'ai oublié de vous faire une question.

—Laquelle, mademoiselle?

—Croyez-vous que le télégramme reçu ce soir à sept heures et demie, par Mme Gobert, la femme du jardinier, était une fausse dépêche?

—Oui, mademoiselle, je le crois.

La jeune fille hocha la tête et resta songeuse.

—Les malfaiteurs sont capables de tout, dit le défenseur, ils ne reculent devant rien; je vous l'ai dit, ils sont audacieux et habiles.

Soudain, un coup de sifflet aigu fit tressaillir Geneviève.

Elle regarda l'inconnu avec effarement.

—C'est un signal, dit-il, très calme, le moment de m'éloigner de vous est venu; mais, je vous en prie, ne vous effrayez point, je réponds de tout. Vous allez éteindre votre lampe et, si vous le voulez, vous pourrez vous tenir près de la fenêtre.

Sur ces mots, il sortit précipitamment et, un instant après, Geneviève, qui avait éteint la lampe et s'était approchée de la fenêtre, entendit crier sous ses pieds le sable du jardin.

Mais, presque aussitôt, il s'arrêta à l'entrée d'une allée et s'embusqua contre un massif de lauriers.

Un homme, qui avait évidemment escaladé le mur de clôture de la propriété, s'avançait avec précaution vers la maison.

C'était Pierre Darasse, qui venait se jeter dans le piège que lui avait tendu Paolo.

Celui qui avait eu l'audace de se présenter à Geneviève comme un défenseur, laissa avancer l'ancien contrebandier, et, quand il fut à sa portée, bondit sur lui comme un tigre sur une proie et lui plongea dans la poitrine un stylet à lame courte, très effilée, dont la blessure n'amena aucune effusion de sang à l'extérieur.

La victime ne poussa qu'un seul cri, un cri rauque, en tombant.

Aussitôt, l'assassin tira en l'air un coup de revolver.

Geneviève n'avait pas entendu le cri de Darasse; mais le coup de feu lui fit éprouver une commotion violente et elle s'affaissa lourdement, en s'écriant:

—Mon Dieu, mon Dieu!

Cependant Paolo avait mis ses genoux sur la poitrine de Darasse, qui respirait encore, et ses mains nerveuses, fortes comme des tenailles, lui serrèrent le cou jusqu'à ce qu'il ne donnât plus aucun signe de vie.

Pierre Darasse était mort.

L'assassin posa froidement sa main à la place du cœur pour s'assurer que la dernière étincelle de vie était bien éteinte, puis souleva le cadavre, qui n'était pas très lourd, et le porta devant la maison, sous les fenêtres de la salle à manger.

Cela fait, il essuya son visage baigné de sueur, respira à pleins poumons et rentra dans la villa. Dans le corridor, il fit craquer une allumette bougie, pénétra dans la salle à manger, où la jeune fille, folle de terreur, se tenait blottie dans un coin, et, aussi vite que ses mains fiévreusement agitées le lui permirent, il alluma la lampe.

Geneviève se dressa sur ses jambes et s'élança vers lui en criant:

—Ah! c'est vous, c'est vous!

—Oui, Mademoiselle, c'est moi, répondit-il d'une voix qui trahissait son émotion; maintenant, vous n'avez plus rien à craindre, vous êtes sauvée!

—J'ai entendu une détonation, j'ai tremblé pour vous, monsieur; que s'est-il passé?

—J'ai fait ce que je vous ai dit, mademoiselle: j'ai tué le premier qui s'est approché de la maison, le chef, l'autre a pris la fuite.

—Tué, tué, vous l'avez tué!

—Je défendais votre vie et la mienne, mademoiselle.

—Oh! c'est horrible! prononça-t-elle faiblement.

Il prit la lampe et alla ouvrir la fenêtre.

—Approchez-vous, mademoiselle, dit-il, approchez vous et regardez.

Brusquement, comme poussée par une force irrésistible, Geneviève marcha vers la fenêtre.

La flamme de la lampe projetait sa lumière au dehors.

Le regard de la jeune fille tomba sur le cadavre qui était étendu sur le dos.

Elle poussa un cri rauque et, chancelant sur ses jambes, voilant son visage de ses mains, elle recula jusqu'au fond de la pièce.

—Horrible, horrible! répéta-t-elle.

Lui, referma la fenêtre, replaça la lampe sur la table et, se rapprochant de la jeune fille:

—Mademoiselle, dit-elle, tout n'est pas fini, l'homme ne peut rester où il est, il faut que je le fasse disparaître.

Elle le regarda avec effarement et comme si elle n'eût pas compris.

Si maître qu'il fût de lui-même, il était pâle, livide, secoué par un tremblement convulsif, et, bien qu'il essuyât à chaque instant, la sueur persistait à mouiller son front et ses tempes.

—Mademoiselle, continua-t-il, le mur du parc a une porte, qui ouvre sur la rivière; veuillez je vous prie, m'en donner la clef.

Sans répondre, machinalement, elle ouvrit le tiroir d'un meuble et remit la clef demandée.

Il sortit immédiatement, chargea le cadavre sur ses épaules, et, ployant sous son lugubre fardeau, il suivit une allée, qu'il connaissait évidemment, et qui le conduisit à la porte dont il avait la clef.

Il l'ouvrit, et se trouva au bord de la Marne, où il laissa tomber le cadavre.

Alors il resta un instant immobile, tendant l'oreille et plongeant son regard à droite et à gauche.

S'étant bien assuré que la rive était déserte, que personne ne pouvait le voir et l'entendre, il chercha des pierres et en choisit une, très lourde, parmi celles sur lesquelles les pêcheurs à la ligne posaient le pied.

Ensuite, il tira d'une de ses poches une corde de soie très mince, mais très solide, et, sans se presser, attacha la pierre au cadavre, en prenant toutes ses précautions pour qu'elle ne pût s'en séparer.

Cela fait, il fit glisser dans la rivière le cadavre, qui s'enfonça à un endroit où les arbustes s'inclinant sur l'eau plus serrés et plus touffus.

De nouveau, il prêta l'oreille et regarda autour de lui. Il ne vit rien, n'entendit rien qui fût de nature à l'inquiéter.

Alors, il rentra dans le parc, ferma la porte et ne tarda pas à se retrouver près de Geneviève, qui priait, agenouillée.

En le voyant, elle se leva.

—Eh bien? l'interrogea-t-elle.

—Je n'avais que ce moyen, je l'ai jeté dans la rivière, répondit-il.

Elle soupira et dit:

—Je viens de prier pour lui.

Après un silence, elle ajouta:

—Mon Dieu, quelle nuit épouvantable!

—Oui, mademoiselle, mais, dans votre intérêt, vous devez oublier ce qui s'est passé et surtout n'en parler à personne. Il faut que la tentative criminelle dirigée contre vous et le meurtre que j'ai commis pour vous sauver, en défendant ma propre vie, restent à jamais un secret entre nous.

Si vous disiez quelque chose, vos paroles provoqueraient une enquête de la police, qui nous causerait à tous deux des ennuis que nous devons éviter.

Si vous parliez ou si je parlais, mademoiselle, la justice pousserait loin ses investigations, et je n'ose pas me demander ce qu'elle parviendrait à découvrir.

(A continuer.)